miers en espalier ; l'amateur doit au contraire réserver un pan de mur à une exposition un peu méridionale pour avoir de bonne heure, et dans toute leur perfection, la pomme de neige et la pomme framboise. Sous le climat de Paris, la pomme d'api, la plus jolie de toutes, quoique de qualité médiocre, ne parvient à toute sa beauté que sur un espalier au sud-est.

§ III. — Plantation.

Les détails dans lesquels nous sommes entrés sur le choix en pépinière des arbres destinés au verger, l'arrachage de ces arbres, et l'habillage de leurs racines, s'appliquent également aux arbres destinés à garnir l'espalier du jardin fruitier. Le tableau ci-dessous indique la moyenne des distances pour les diverses espèces d'arbres à fruits ; ces distances ne sont pas absolues ; il y a dans les pêchers et les abricotiers des arbres qui, prenant beaucoup plus de développement que les autres, exigent beaucoup plus d'espace ; mais, en général, on peut s'en tenir aux espacements que nous indiquons.

Pêchers.

Pour la forme à la Dumoutier.....	10 à 12 mèt.
Pour toutes les autres formes.....	4 à 5

Brugnons.

Sur les murs de moins de 2 m. de hauteur.	6 à 7
Sur les murs de plus de 2 m. de hauteur.	5 à 6

Abricotiers.

Sur les murs de moins de 4 m. de haut.	8 à 10
Sur les murs de plus de 4 mètres.....	6 à 8
Le royal-orange et le moorpark.....	2 m. de plus.

Pruniers et cerisiers.

Même espacement que pour les abricotiers.

Poiriers.

Les espèces les plus vigoureuses.....	10 à 12 mèt.
Les mêmes en éventail sur des murs très hauts.....	8 à 10
Les espèces les moins vigoureuses.....	7 à 8

Pommiers.

Sur les murs de moins de 3 m. de haut.	7 à 8
Sur les murs de plus de 3 m. de hauteur.	6 à 7

Pour le creusement des trous, ces distances doivent s'entendre du milieu de chaque trou.

§ IV. — Préparation du sol et mise en place des arbres en espalier.

Le succès d'une plantation d'arbres en espalier est soumis à tant de chances contraires, qu'il doit être préparé de longue main ; la moindre négligence suffit pour le compromettre. Les arbres en espalier sont dans une situation tout-à-fait contre nature ; leurs racines ont derrière elles les fondations du mur qui ne leur laissent pours'étendre que la moitié seulement de l'espace circulaire naturellement occupé par les racines des arbres en plein-vent. La gêne qui en résulte ne peut être compensée que par l'art du jardinier. Ce n'est pas trop d'un an d'avance pour amender le sol en le défonçant et l'exposant à l'air. Nous ne saurions trop insister sur l'opportunité des tranchées continues substituées aux trous pour la plantation des arbres au pied du mur d'espalier. Le peu d'argent qu'on dépense de plus en main-d'œuvre est bientôt regagné par la plus prompte mise à fruit des arbres et par leur plus grande fertilité. Au moment où l'on ouvre les tranchées, c'est-à-dire un an avant l'époque de la plantation, on incorpore à la terre une forte fumure d'engrais bien consommé, dans la proportion d'une brouettée de fumier pour deux mètres cubes de terre déplacée ; par ce moyen, le fumier, au moment où il se trouve en contact avec les racines des arbres, a épuisé toute sa fermentation ; il est également réparti dans toute la plate-bande en avant de l'espalier ; il rend la terre de cette plate-bande aussi favorable que possible à la bonne végétation des arbres. Le sable fin qu'il convient d'ajouter comme amendement aux terres trop compactes, la chaux, le plâtre, l'argile dont les terres trop légères ont besoin, doivent aussi être mêlés un an d'avance à la terre des tranchées. La largeur de la tranchée ne peut être moindre de $1^m,50$, la meilleure largeur moyenne est de 2 mètres. Nous avons déduit précédemment les raisons pour lesquelles le défoncement ne doit pas dépasser la profondeur d'un mètre. Lorsque le sous-sol est un tuf tout-à-fait stérile ou bien une couche de terre glaise imperméable à l'eau, une couche de $0^m,08$ ou $0^m,10$ de gros gravier ou de plâtras est indispensable pour l'égouttement de la terre.

Ce qui précède ne doit s'entendre que d'une terre *neuve* qui n'a point encore nourri d'arbres du même genre que ceux dont on se propose de garnir l'espalier ; lorsqu'il s'agit au contraire de replanter un espalier dont les arbres sont usés, on doit être bien convaincu qu'il n'y a ni main-d'œuvre, ni engrais, ni amendement quelconque qui puisse y faire végéter convenablement les mêmes espèces d'arbres fruitiers : ce serait de la peine et de l'argent perdus ; la terre de la plate-bande doit être renouvelée. Cette opération n'est pas en réalité aussi longue et aussi coûteuse qu'on pourrait se le figurer ; on ouvre dans le carré du jardin faisant face à l'espalier, le plus près possible pour économiser les transports, une tranhcée de même largeur que celle de la plate-bande à laquelle elle doit être parallèle. A mesure qu'une brouettée de terre est retirée d'une de ces deux tranchées, elle remplace une brouettée de l'autre, et comme elles ont toutes deux la même profondeur, il ne reste pas de vide à combler ; seulement, comme la terre de la plate-bande, une fois la plantation établie, doit avoir une assez forte pente en avant, à partir du pied du mur, et que ni le fumier ni les amendements ajoutés ne sauraient augmenter d'une quantité suffisante le volume des terres remuées, on ne pourra se dispenser d'un léger rechargement de terre rapportée au moment de la plantation. Ce rechargement ne